

Province du BRABANT WALLON

Arrondissement de NIVELLES

COMMUNE
de
VILLERS-LA-VILLE



Adresse : Service population
rue de Marbais, 37
tél. : 071/87.03.85, 56, 58, 59, 60, 95, 96
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 H. à 12 H
Et le mercredi de 14 H. à 16 H. (sauf juillet et août)
Permanence le vendredi de 18 H. à 20 H



Avis important aux parents d'enfants belges
de - de 12 ans souhaitant se rendre à l'étranger

Vous avez certainement appris par les médias la décision du Gouvernement fédéral de généraliser la distribution d'un **nouveau document d'identité électronique** pour les **enfants belges de moins de 12 ans** devant se rendre à l'étranger : **La KIDS-ID**.

Le Collège communal tient à vous informer que la distribution de ce nouveau document débutera à Villers-la-Ville le **16 novembre 2009**. Il tient particulièrement à attirer votre attention sur les points suivants :

Cette KIDS-ID remplace le **certificat d'identité** - de couleur blanche, en carton, avec photo – que vous obteniez précédemment.

Dès le 16 novembre, il nous sera interdit de délivrer ce type de certificat. Par contre, les certificats en cours de validité seront toujours valables jusqu'à leur date d'expiration.

Le **déla**i de fabrication sera le même que pour les cartes d'identité électroniques, à savoir : **3 à 4 semaines**.

La demande doit être faite par un **représentant légal** de l'enfant.

L'enfant doit être présent. Le coût du document sera de **3 €** (= le prix coûtant).

Une **photo de bonne qualité**, récente et sur fond blanc uni est indispensable (les critères de qualité sont les mêmes que pour la carte d'identité électronique des plus de 12 ans).

Attention : Les photos scolaires répondent rarement à ces conditions.

La **validité** de la KIDS-ID sera de **3 ans**.

Si la photo n'est plus ressemblante après quelques temps, il s'agira de la responsabilité des parents de faire procéder à son renouvellement avant la date d'expiration.

Une **procédure d'urgence** est prévue, mais il en coûtera pour une carte :

- **très urgente** : 130,68 € (livrée dans les 2 jours* suivant le jour de la demande, si faite avant 12 H.)

- **urgente** : 78,65 € (livrée dans les 3 jours* suivant le jour de la demande, si faite avant 12 H.).

* *par jour, il faut comprendre jour ouvrable compris entre le lundi et le vendredi.*

Pour le Collège :

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

M. DAUBE.

E BURTON.